

2023

Assurances sociales en Suisse

Statistique de poche



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

La statistique de poche **«Assurances sociales en Suisse»** offre une vue d'ensemble des différentes assurances sociales et de leur compte global. Les indications sur les recettes, les dépenses et le capital, le montant des prestations et les bénéficiaires sont complétées par une double page présentant les taux de cotisation et les données générales telles que les indicateurs démographiques.

Source des données :

Statistique des assurances sociales suisses 2023
(à paraître à l'automne 2023)

Renseignements :

data@bsv.admin.ch

Salome Schüpbach
Tél. 058 465 03 39
salome.schuepbach@bsv.admin.ch

Internet :

Vous trouverez les publications statistiques plus détaillées de l'OFAS à l'adresse :
www.bsv.admin.ch → Publications & Services
→ Statistiques

Commande (gratuite) :

Office fédéral des constructions
et de la logistique (OFCL)
Vente des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch

Les différentes assurances sociales

- | | |
|--|--------------------------------|
| 1 Introduction | 4 Bénéficiaires |
| 2 Part des dépenses des assurances sociales | 5 Compte d'exploitation |
| 3 Prestations | |

AVS
AI
PC
PP
AMal
AA
APG
AC
AF
Ptra

Compte global des assurances sociales

CGAS

- | | |
|--|--|
| A Résultats actuels | F Part des recettes |
| B Compte global | G Part des dépenses |
| C Compte global par assurance sociale | H Taux de la charge sociale et des prestations sociales |
| D Evolution du compte global | I Prestations sociales en fonction des risques |
| E Variation du capital | |

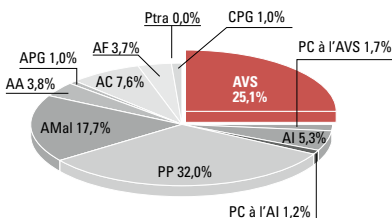
Taux de cotisation et données générales

1 L'assurance-vieillesse et survivants (AVS) compense partiellement la perte de revenu du travail liée à la vieillesse ou à un décès. L'AVS concerne la totalité de la population en Suisse. Elle est avant tout financée par les cotisations des salariés et des employeurs et par des contributions des pouvoirs publics. Elle forme, avec l'AI et les PC, le premier pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de l'AVS dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AVS, avec 25,1 %, vient en deuxième position. 99,5 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les rentes AVS ?

Rentes, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2023 ¹	Minimum	Maximum
Rente de vieillesse (100%)	1'225	2'450
Rente de veuve ou de veuf (80%)	980	1'960
Rente complémentaire pour l'épouse (30%)	368	735
Rente d'orphelin ou d'enfant (40%)	490	980
Rentes moyennes en 2022 en Suisse	Femmes	Hommes
Rente de vieillesse	1'884	1'862
Rente de veuve ou de veuf	1'596	1'305

4 Combien de personnes touchent une rente AVS ?

Bénéficiaires de rentes AVS, en décembre

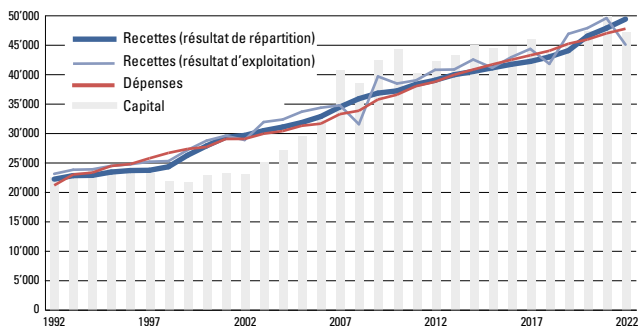
	Rentes principales			Rentes complémentaires Conjoint, enfants	Rentes de survivants Veuves, veufs et orphelins
	En Suisse	A l'étranger	Total		
2019	1'631'114	772'650	2'403'764	51'395	196'120
2020	1'659'270	779'491	2'438'761	50'459	201'060
2021	1'686'676	784'049	2'470'725	49'276	207'116
2022	1'716'099	788'799	2'504'898	47'481	211'991

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital de l'AVS ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2019	2020	2021	2022	TV 2022
Cotisations assurés et employeurs	32'508	34'139	35'130	36'266	3,2%
Contributions des pouvoirs publics	11'571	12'415	12'774	13'170	3,1%
Confédération	8'847	9'287	9'499	9'657	1,7%
TVA et impôt maisons de jeu	2'723	3'127	3'275	3'513	7,3%
Actions récursoires, autres	5	2	3	2	-41,5%
Recettes (résultat de répartition)	44'084	46'556	47'907	49'439	3,2%
Produit du capital	605	533	537	569	5,9%
Recettes (résultat CGAS)	44'689	47'088	48'444	50'008	3,2%
Variation de valeur du capital	2'247	829	1'166	-4'906	-520,9%
Recettes (résultat d'exploitation)	46'937	47'918	49'610	45'102	-9,1%
Prestations sociales	45'032	45'758	46'807	47'587	1,7%
Prestations en espèces	44'820	45'543	46'581	47'378	1,7%
Prestations en nature	105	107	115	106	-8,4%
Prestations collectives	108	108	111	103	-6,9%
Frais d'administration et de gestion	222	219	220	220	0,4%
Dépenses	45'254	45'977	47'027	47'807	1,7%
Résultat de répartition	-1'170	579	880	1'631	85,3%
Résultat CGAS	-565	1'111	1'417	2'200	55,2%
Résultat d'exploitation	1'682	1'941	2'583	-2'706	-204,8%
Capital	45'217	47'158	49'741	47'035	-5,4%

2007 : part de la Confédération issue de la vente de l'or de la BNS en faveur de l'AVS (7 milliards de francs).

2008, 2018, 2022 : des chutes des marchés boursiers ont entraîné des pertes de valeur du capital.

2011 : transfert à l'AI pour l'institution d'un Fonds de compensation AI distinct (5 milliards de francs).

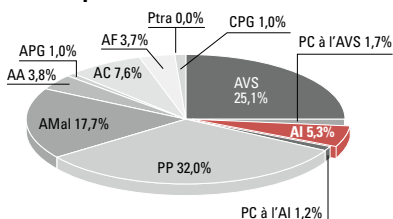
2020 : relèvement du taux de cotisation à l'AVS (8,4 % → 8,7 %).

- 1** L'assurance-invalidité (AI) garantit à l'assuré, par des mesures de réadaptation ou des prestations en espèces, le minimum vital en cas de diminution durable de sa capacité de gain pour raison de santé. Destinée à l'ensemble de la population, elle est financée par des cotisations sur les revenus des assurés et par des contributions de la Confédération (financement additionnel par la Confédération et la TVA de 2011 à 2017). Elle forme, avec l'AVS et les PC, le premier des trois piliers de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de l'AI dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AI, avec 5,3 %, vient en cinquième position. 91,7 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les rentes AI ?

Rentes, en francs par mois

Montants des rentes complètes en 2023 ¹	Minimum	Maximum
Rente d'invalidité (100%)	1'225	2'450
Rente pour enfant (40%)	490	980

Rentes moyennes en 2022 en Suisse	Femmes	Hommes
Rente d'invalidité	1'456	1'511
Rente pour enfant	572	570

4 Combien de personnes touchent une rente AI ?

Bénéficiaires de rentes AI, en décembre

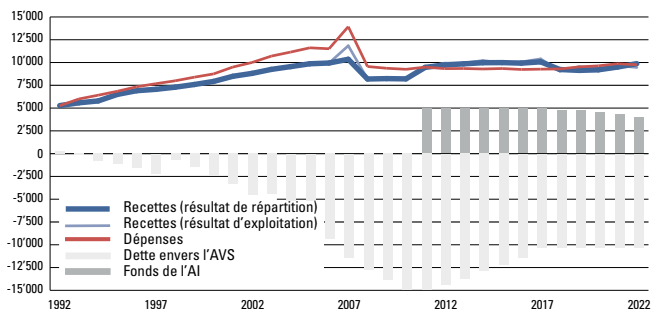
	Rentes d'invalidité			Rentes pour enfants		
	En Suisse	A l'étranger	Total	En Suisse	A l'étranger	Total
2019	217'687	29'513	247'200	55'117	9'889	65'006
2020	218'123	28'861	246'984	54'590	9'505	64'095
2021	219'899	28'349	248'248	54'762	9'330	64'092
2022	220'358	27'724	248'082	54'324	9'044	63'368

¹ Tous les montants des rentes se calculent à partir du montant de la rente principale (cf. art. 35 ss LAVS).

A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital de l'AI?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2019	2020	2021	2022	TV 2022
Cotisations assurés et employeurs	5'446	5'516	5'678	5'862	3,2%
Confédération	3'619	3'617	3'749	3'942	5,1%
Actions récursoires, autres	36	30	39	32	-17,1%
Recettes (résultat de répartition)	9'101	9'163	9'466	9'836	3,9%
Produit du capital	80	60	47	49	5,1%
Recettes (résultat CGAS)	9'182	9'224	9'513	9'885	3,9%
Variation de valeur du capital	327	104	112	-464	-515,1%
Recettes (résultat d'exploitation)	9'508	9'327	9'624	9'421	-2,1%
Prestations sociales	8'698	8'820	9'019	8'906	-1,3%
Prestations en espèces	6'587	6'638	6'788	6'705	-1,2%
Prestations en nature	1'964	2'034	2'091	2'053	-1,8%
Prestations collectives	147	148	140	148	5,2%
Frais d'administration et de gestion	734	723	761	757	-0,6%
Intérêts débiteurs du capital	51	51	51	51	0,0%
Dépenses	9'484	9'594	9'832	9'714	-1,2%
Résultat de répartition	-383	-431	-366	122	133,3%
Résultat CGAS	-302	-371	-319	171	153,4%
Résultat d'exploitation	24	-267	-207	-293	-41,6%
Fonds de l'AI	4'787	4'520	4'313	4'019	-6,8%
Dette envers l'AVS	-10'284	-10'284	-10'284	-10'284	0,0%

1995 : relèvement du taux de cotisation AI (1,2 % → 1,4 %).

1998, 2003 : transfert de capitaux du Fonds APG (2,2 milliards et 1,5 milliard de francs).

2011 : institution d'un Fonds de compensation AI distinct (5 milliards de francs).

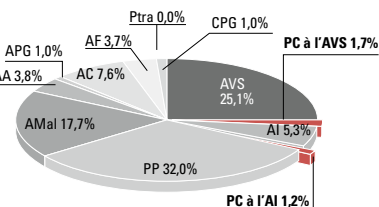
2011–2017 : financement additionnel Confédération et TVA.

- 1** Les prestations complémentaires (PC) sont octroyées à des personnes domiciliées en Suisse qui bénéficient d'une rente AVS ou AI et dont le revenu ne suffit pas à couvrir les besoins vitaux. Les ressortissants étrangers doivent remplir quelques exigences supplémentaires. Le droit à ces prestations d'assurance sous condition de ressources est garanti par la loi. Les PC sont financées par les recettes fiscales générales de la Confédération et des cantons.

2 Quelle est la part des PC dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les PC, avec 2,9 %, viennent en septième position. 58,1 % des dépenses servent à financer les PC à l'AVS et 41,9 % les PC à l'AI.



3 A combien se montent les composantes du calcul de base et les prestations ?

Calcul de base et prestations, en francs

Calcul de base des PC en 2023 par an	Personnes seules	Couples
Besoins vitaux (montant forfaitaire)	20'100	30'150
Loyer brut maximal pris en compte	17'580	20'820
Franchise sur le revenu	1'000	1'500
Fortune non imputable	30'000	50'000
Franchise pour immeuble	112'500	112'500
Prestation moyenne 2022 par mois	à domicile	en home
Rentier AV ¹ , seul sans enfant	1'148	3'389
Rentier AI, seul sans enfant	1'333	3'805

4 Combien de personnes touchent des PC ?

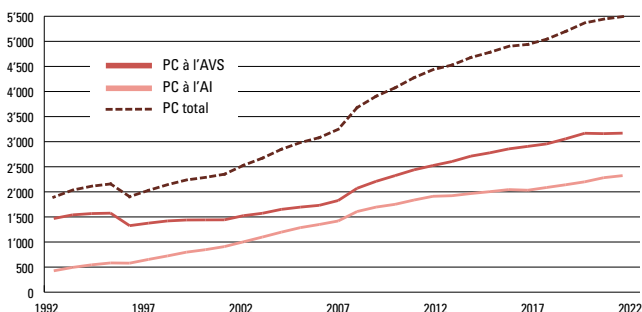
Bénéficiaires de PC à l'AVS et à l'AI, en décembre

	Bénéficiaires de PC			Total	Taux de PC		
	PC à l'AV ¹	PC à l'AS ²	PC à l'AI		PC à l'AV ¹	PC à l'AS ²	PC à l'AI
2019	215'772	3'753	117'498	337'023	12,7%	9,3%	48,5%
2020	218'903	3'717	119'090	341'710	12,7%	9,4%	49,3%
2021	219'935	3'742	121'326	345'003	12,5%	9,5%	50,0%
2022	219'109	3'606	121'556	344'271	12,3%	9,3%	50,2%

A combien se montent les recettes et les dépenses des PC?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



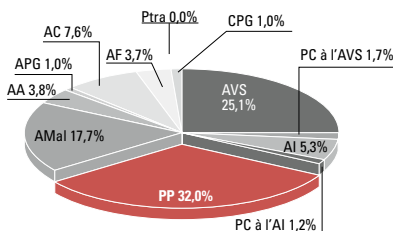
	2019	2020	2021	2022	TV 2022
Contributions des pouvoirs publics aux PC à l'AVS	3'058	3'168	3'161	3'170	0,3%
Confédération	818	859	923	943	2,1%
Cantons	2'239	2'309	2'237	2'227	-0,5%
Contributions des pouvoirs publics aux PC à l'AI	2'142	2'200	2'282	2'323	1,8%
Confédération	780	805	849	873	2,9%
Cantons	1'361	1'395	1'433	1'450	1,2%
Recettes (résultat de répartition)	5'199	5'368	5'443	5'493	0,9%
Produit du capital	—	—	—	—	—
Recettes (résultat CGAS)	5'199	5'368	5'443	5'493	0,9%
Variation de valeur du capital	—	—	—	—	—
Recettes (résultat d'exploitation)	5'199	5'368	5'443	5'493	0,9%
Prestations complémentaires à l'AVS	3'058	3'168	3'161	3'170	0,3%
Garantie des besoins vitaux	1'309	1'374	1'477	1'509	2,1%
Coûts suppl. liés au séjour en home	1'437	1'482	1'369	1'348	-1,5%
Frais de maladie et d'invalidité	312	312	314	313	-0,4%
Prestations complémentaires à l'AI	2'142	2'200	2'282	2'323	1,8%
Garantie des besoins vitaux	1'249	1'288	1'358	1'397	2,9%
Coûts suppl. liés au séjour en home	682	701	705	703	-0,2%
Frais de maladie et d'invalidité	212	211	220	224	1,9%
Dépenses	5'199	5'368	5'443	5'493	0,9%
Résultat de répartition	—	—	—	—	—
Résultat CGAS	—	—	—	—	—
Résultat d'exploitation	—	—	—	—	—
Capital	—	—	—	—	—

1 Les prestations de la prévoyance professionnelle (PP) compensent en partie la perte de revenu du travail liée à la vieillesse, à une invalidité ou à un décès. Le 2^e pilier vise le maintien du niveau de vie antérieur. Le régime obligatoire de la PP englobe depuis 1985 tous les salariés dont le revenu atteint un certain montant (seuil d'entrée). La PP est financée principalement par les cotisations salariales et par les produits du capital. Les données qui suivent portent sur la PP dans son ensemble (y c. le régime surobligatoire). La PP forme le 2^e pilier de notre système de prévoyance tel que le conçoit la Constitution.

2 Quelle est la part de la PP dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), la PP, avec 32,0 %, vient en première position. Les rentes représentent 52,4 % des dépenses et les prestations en capital, 13,5 %.



3 A combien se montent les rentes de la PP ?

Rente moyenne de la PP, en francs par an

	Rentes de vieillesse		Rentes veuves/veufs		Rentes d'invalidité	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
2018	18'567	35'385	20'571	13'016	14'754	18'851
2019	18'605	35'560	20'887	12'661	14'733	19'131
2020	18'845	34'959	20'839	12'283	14'940	19'307
2021	...	...	21'152	13'065	15'137	19'265

4 Combien de personnes touchent une rente de la PP ?

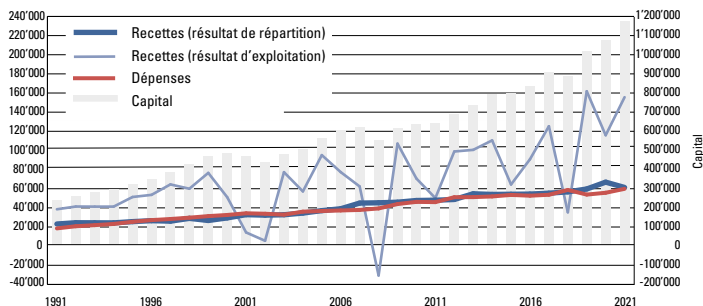
Bénéficiaires de rentes de la PP

	Rentes de vieillesse	Rentes veuves/veufs	Rentes enfants/orphelins	Rentes d'invalidité
2018	798'554	191'046	59'706	114'534
2019	819'887	190'604	58'692	113'029
2020	842'357	194'113	57'820	111'975
2021	869'722	192'806	58'487	111'883

A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital de la PP ?

5

Compte d'exploitation des institutions de prévoyance, en millions de francs



	2018	2019	2020	2021	TV 2021
Cotisations assurés et employeurs	49'320	50'648	51'399	52'649	2,4%
Versements initiaux (hors prest. de libre passage)	7'232	8'805	15'306	8'477	-44,6%
Recettes provenant de services, autres	167	274	175	216	23,2%
Recettes (résultat de répartition)	56'719	59'727	66'880	61'342	-8,3%
Produit du capital	14'311	16'238	15'192	18'117	19,3%
Recettes (résultat CGAS)	71'030	75'965	82'073	79'459	-3,2%
Variation de valeur du capital	-35'667	85'858	33'803	76'183	125,4%
Recettes (résultat d'exploitation)	35'363	161'823	115'875	155'642	34,3%
Prestations sociales	39'145	40'716	42'464	44'795	5,5%
Rentes	30'164	30'801	31'515	32'256	2,4%
Prestations en capital	8'981	9'915	10'949	12'538	14,5%
Frais d'administration et de gestion	5'361	5'555	5'787	6'921	19,6%
Prestations de sortie, paiements à d'autres assurances, intérêts passifs	14'250	7'601	7'530	8'167	8,5%
Dépenses	58'756	53'872	55'781	59'884	7,4%
Résultat de répartition	-2'036	5'854	11'100	1'458	-86,9%
Résultat CGAS	12'274	22'092	26'292	19'576	-25,5%
Résultat d'exploitation	-23'393	107'950	60'095	95'759	59,3%
Autres variations du capital ¹	1'796	23'370	-826	1'362	264,9%
Capital	874'001	1'005'321	1'064'590	1'161'710	9,1%

2001/2002, 2008, 2018 : des chutes des marchés boursiers ont entraîné des pertes de valeur du capital.

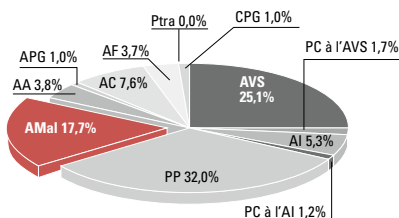
1 2018/2019 : y compris l'apport de capitaux de prévoyance dans les caisses de pension dû à la sortie d'AXA de l'assurance complète.

- 1** L'assurance-maladie (AMal) couvre les coûts des traitements hospitaliers et ambulatoires en cas de maladie. Obligatoire, elle est financée par des primes échelonnées. Des réductions de primes octroyées par les cantons et cofinancées par la Confédération allègent la charge des assurés de condition économique modeste.

2 Quelle est la part de l'AMal dans les dépenses des assurances sociales ?

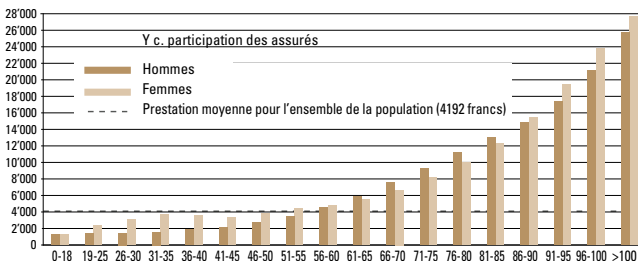
Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AMal, avec 17,7 %, vient en troisième position. 95,2 % de ses dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



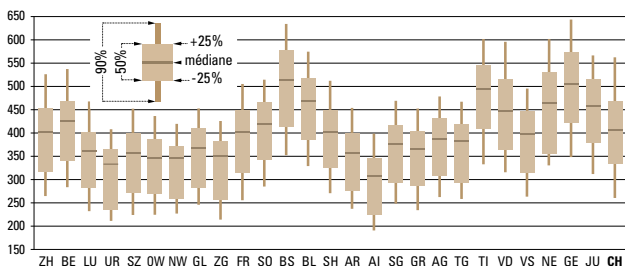
3 A combien se montent les prestations de l'AMal ?

Prestation moyenne en 2021, en francs



4 Quel est le montant des primes de l'AMal dans mon canton ?

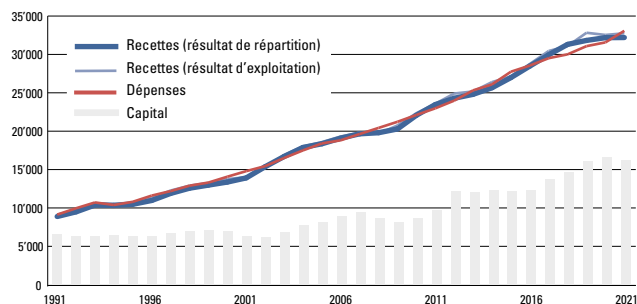
Prime moyenne en 2023 (adultes), en francs par mois



A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital de l'AMal ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2018	2019	2020	2021	TV 2021
Cotisations assurés, sans les réductions des primes, etc.	26'473	26'715	26'789	27'137	1,3%
Réduction des primes, etc.	4'902	5'157	5'426	5'426	0,0%
Charges et produits neutres et autres produits d'exploitation	-40	-27	-14	-344	-
Recettes (résultat de répartition)	31'334	31'845	32'201	32'218	0,1%
Produit du capital	203	1'819	200	222	10,6%
Recettes (résultat CGAS)	31'537	33'664	32'401	32'440	0,1%
Variation de valeur du capital	-421	-827	152	327	114,9%
Recettes (résultat d'exploitation)	31'116	32'837	32'553	32'768	0,7%
Prestations payées	28'056	29'482	29'796	31'389	5,3%
Parts des prestations des réassureurs	-5	-101	-47	-40	14,7%
Forfaits de traitement, etc.	102	126	103	384	273,7%
Variation des provisions pour cas d'assurance non liquidés	77	-180	-141	-221	-56,6%
Charges d'exploitation	1'424	1'471	1'582	1'711	8,2%
Compensation des risques, modification provision correction des primes	391	306	298	-137	-146,0%
Dépenses	30'045	31'105	31'591	33'086	4,7%
Résultat de répartition	1'289	740	609	-868	-242,4%
Résultat CGAS	1'492	2'559	810	-646	-179,8%
Résultat d'exploitation	1'071	1'732	962	-319	-133,1%
Variation des provisions	-154	-316	-330	-61	81,6%
Capital	14'611	16'027	16'659	16'280	-2,3%
dont réserves (y.c. capital en actions)	8'274	9'994	10'955	10'636	-2,9%

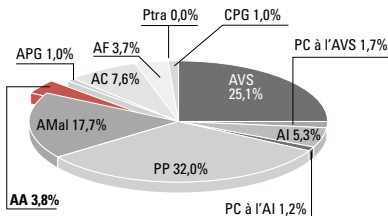
Le financement est basé sur un système de répartition.

- 1** L'assurance-accidents (AA) vise à couvrir les conséquences économiques des accidents et maladies professionnels (AAP), ainsi que des accidents non professionnels (AANP) des salariés. Financée par des primes fixées en pour mille du gain assuré, elle est obligatoire pour les salariés. Les primes de l'AAP sont à la charge de l'employeur, celles de l'AANP étant en principe à la charge du salarié.

2 Quelle est la part de l'AA dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), l'AA, avec 3,8 %, vient en sixième position. 27,3 % de ses dépenses sont consacrées aux frais de soins, 29,8 % aux indemnités journalières et 26,7 % aux rentes et aux prestations en capital.



3 Quelles sont les prestations prises en charge par l'AA et à combien se montent-elles ?

Prestations

Prestations pour soins et remboursements de frais (surtout traitement médical) 2023

Prestations en espèces 2023	Indemnité journalière	en cas d'incapacité totale de travail	80 % ¹
	Rente d'invalidité	en cas d'invalidité totale	80 % ¹
	Alloc. pour impotent	par mois	de 812.- à 2'436. fr
	Rentes de survivants	veuve et veuf	40 % ¹
		orphelin de père ou de mère	15 % ¹
		orphelin de père et de mère	25 % ¹

Prestation moyenne de la SUVA en 2022 en francs	AAP	AANP	AAC
Indemnité journalière	6'498	5'730	8'679
Rente d'invalidité	15'588	17'436	16'404
Rente de survivants	26'964	24'480	25'452

4 Combien de personnes bénéficient de prestations de l'AA ?

Nombre d'accidents et de bénéficiaires de rentes dans l'AA

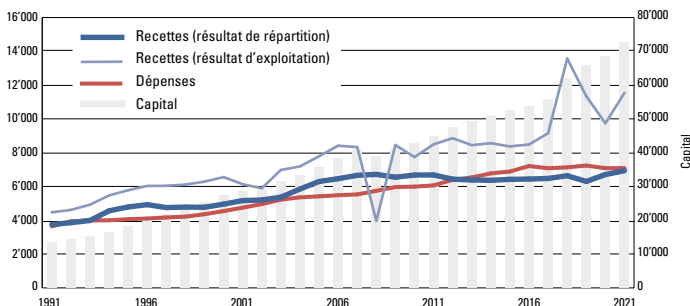
	Nombre d'accidents annoncés			Rentes d'invalidité et de survivants		
	AAP	AANP	Total, y c. AAC, AA AI	AAP	AANP	Total, y c. AAC, AA AI
2019	278'736	573'955	868'159	44'390	50'013	96'380
2020	264'311	522'006	802'601	43'089	48'667	93'735
2021	276'886	536'208	831'511	42'040	47'872	91'910
2022	293'132	600'715	910'904	...	...	...

¹ Du gain assuré (gain maximum assuré = 148'200 francs par an).

A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital de l'AA ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2018	2019	2020	2021	TV 2021
Contributions assurés et employeurs	6'358	6'017	6'437	6'691	3,9%
Produit des actions récursoires	279	283	269	245	-8,9%
Recettes (résultat de répartition)	6'637	6'300	6'706	6'937	3,4%
Produit du capital	1'384	1'521	1'333	1'928	44,6%
Recettes (résultat CGAS)	8'021	7'821	8'039	8'865	10,3%
Variation de valeur du capital	5'556	3'520	1'704	2'676	57,1%
Recettes (résultat d'exploitation)	13'577	11'341	9'743	11'541	18,5%
Prestations à court terme (indemnités journalières, frais de traitement)	4'060	4'171	4'015	4'046	0,8%
Prestations de longue durée (rentes, prestations en capital)	1'937	1'931	1'908	1'895	-0,7%
Frais d'administration et de gestion, prévention des accidents et autres dépenses	1'137	1'138	1'161	1'150	-0,9%
Dépenses	7'134	7'240	7'084	7'091	0,1%
Résultat de répartition	-497	-940	-378	-154	59,1%
Résultat CGAS	887	581	955	1'774	85,7%
Résultat d'exploitation	6'443	4'101	2'659	4'450	67,4%
Gain (-) / perte(+) des assureurs	-1	-348	-22	-401	—
Constitution de provisions et réserves	6'442	3'754	2'638	4'050	53,5%
Capital	62'085	65'839	68'477	72'526	5,9%

Les rentes sont financées par capitalisation.

2008 : des chutes des marchés boursiers ont entraîné des pertes de valeur du capital.

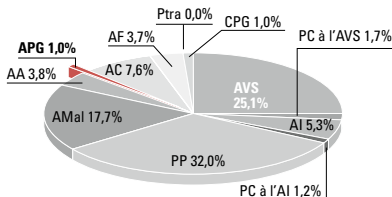
2018 : variations positives de valeur du capital dues à la dissolution des réserves latentes à la SUVA suite à la réévaluation de ses placements.

- 1** Les allocations pour perte de gain (APG) couvrent en partie la perte de gain pour les personnes accomplissant leur service dans l'armée, le service civil ou la protection civile. Elles compensent également en partie la perte de salaire en cas de maternité (allocation de maternité, 14 semaines, depuis le 1^{er} juillet 2005), de paternité (allocation de paternité, 2 semaines, depuis 2021), de prise en charge d'enfants gravement atteints dans leur santé (allocation de prise en charge, 14 semaines, depuis le 1^{er} juillet 2021) et d'adoption (allocation d'adoption, 2 semaines, depuis 2023).

2 Quelle est la part des APG dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les APG, avec 1,0 %, viennent en avant-dernière position. 96,0 % des dépenses sont consacrées aux allocations.



3 A combien se montent les APG ?

Prestations

Allocation de base ² pour personnes en service 2023	En % ¹	Minimum fr./jour	Maximum fr./jour
Recrues/Non actifs	—	69	69
Actifs	80 %	69	220
Pour les parents 2023	80 %	1	220

	Service militaire	Service civil	Maternité ³	Paternité ³	Prise en charge ³
Prestation moyenne 2021, en francs par jour	125	103	131	169	141

4 Combien de personnes touchent des prestations des APG ?

Bénéficiaires des APG par type d'allocation

	Allocation de service				Allocation de parentalité		
	Armée	Service civil	Prot. civil	Autres ⁴	Maternité ³	Paternité ³	Prise de charge ³
2018	104'894	19'197	56'273	42'639	68'520	—	—
2019	101'521	18'513	56'072	42'989	68'550	—	—
2020	75'470	18'770	43'533	28'614	69'399	—	—
2021	99'016	19'141	42'667	38'190	73'792	63'236	577

1 En % du revenu moyen acquis avant le service/avant la parentalité.

2 Sans les allocations pour enfant, les allocations d'exploitation et les allocations pour frais de garde.

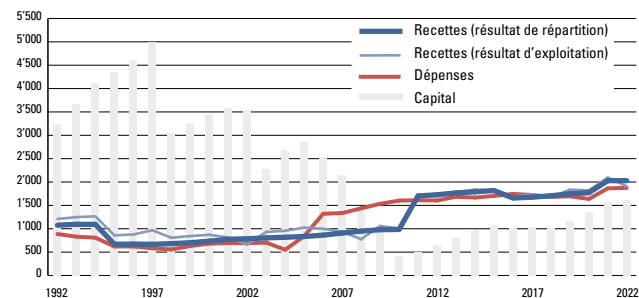
3 Par année de naissance de l'enfant (maternité/paternité) ou par année du premier jour de congé (prise en charge).

4 Recrutement, Jeunesse et sport et moniteurs de jeunes tireurs.

A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital des APG ?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2019	2020	2021	2022	TV 2022
Cotisations assurés et employeurs	1'749	1'772	2'029	2'092	3,1%
Recettes (résultat de répartition)	1'749	1'772	2'029	2'092	3,1%
Produit du capital	18	18	20	22	11,3%
Recettes (résultat CGAS)	1'766	1'790	2'049	2'114	3,2%
Variation de valeur du capital	71	31	47	-206	-539,7%
Recettes (résultat d'exploitation)	1'838	1'821	2'096	1'908	-9,0%
Allocation en cas de service	744	691	739	732	-1,0%
Allocation en cas de parentalité	881	880	1'050	1'072	2,0%
Autres prestations en espèces ¹	67	63	71	66	-6,7%
Frais d'administration et de gestion	4	3	4	5	16,7%
Dépenses	1'695	1'637	1'865	1'875	0,5%
Résultat de répartition	54	134	165	217	32,0%
Résultat CGAS	71	152	184	239	29,8%
Résultat d'exploitation	142	184	231	33	-85,7%
Capital	1'167	1'351	1'582	1'615	2,1%
Corona perte de gain (CPG)	-	2'201	1'791	277	-84,5%

1998, 2003 : transfert de capitaux à l'AI (2,2 milliards et 1,5 milliard de francs).

Mi-2005 : révision de la LAPG avec l'introduction de l'allocation de maternité et des prestations plus élevées pour les personnes faisant du service.

2011 : relèvement du taux de cotisation APG (0,3 % → 0,5 %).

2016 : abaissement du taux de cotisation APG (0,5 % → 0,45 %).

2021 : relèvement du taux de cotisation APG (0,45 % → 0,5 %).

2021 : introduction de l'allocation de paternité et de l'allocation de prise en charge.

2023 : introduction de l'allocation d'adoption.

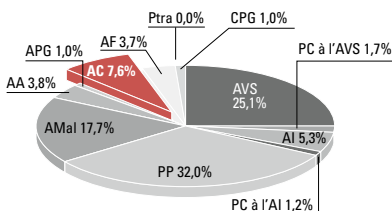
1 Part des cotisations à la charge des APG, restitutions de prestations, dépenses et frais de justice.

- 1** L'assurance-chômage (AC) octroie des prestations en cas de chômage, de réduction de l'horaire de travail et d'interruption de travail en cas d'intempéries. L'indemnité en cas d'insolvabilité compense la perte de salaire consécutive à l'insolvabilité de l'employeur. L'AC assure tous les salariés et est financée en majeure partie par des cotisations salariales.

2 Quelle est la part de l'AC dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour toutes les assurances sociales), l'AC, avec 7,6%, s'est hissée à la quatrième position à la suite de la crise COVID-19.



3 A combien se montent les indemnités de l'AC ?

Prestations

En principe, l'indemnité journalière dépend du salaire soumis à l'AVS réalisé en moyenne durant les six derniers mois.

Gain mensuel assuré maximum : 12'350 francs.

L'indemnité journalière s'échelonne en fonction de l'obligation d'entretien et du revenu :

80 % du gain assuré est octroyé aux personnes

- ayant des obligations d'entretien envers des enfants ;
- dont le gain mensuel assuré ne dépasse pas 3'797 francs ;
- qui sont invalides ;

70 % du gain assuré est octroyé aux autres assurés.

	Femmes	Hommes
Prestation moyenne 2022, en francs par jour	137.40	179.40

4 Combien de personnes touchent des indemnités de l'AC ?

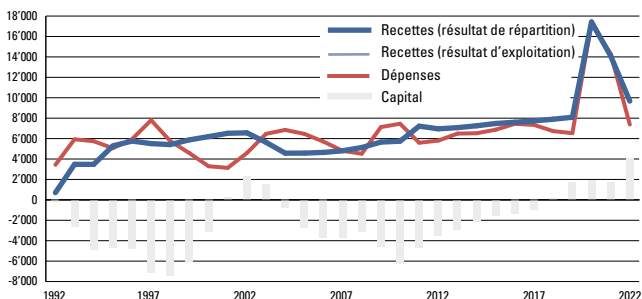
Bénéficiaires d'indemnités journalières de l'AC

	Femmes	Hommes	Femmes et hommes
2019	136'496	162'077	298'573
2020	154'405	185'304	339'709
2021	155'674	184'470	340'144
2022	131'486	153'606	285'092

A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital de l'AC?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2019	2020	2021	2022	TV 2022
Cotisations assurés et employeurs	7'382	7'461	7'646	7'944	3,9%
Contributions des pouvoirs publics	697	9'956	6'434	1'708	-73,4%
Autres recettes	2	3	1	2	8,4%
Produit des différences de cours	9	3	16	19	19,4%
Recettes (résultat de répartition)	8'090	17'422	14'097	9'673	-31,4%
Produit du capital	6	7	4	10	161,4%
Recettes (résultat CGAS)	8'095	17'429	14'101	9'682	-31,3%
Recettes (résultat d'exploitation)	8'095	17'429	14'101	9'682	-31,3%
Prestations en espèces	4'886	15'367	12'186	5'695	-53,3%
Cotisations aux assurances sociales	637	855	908	645	-28,9%
Indemnités liées aux accords bilatéraux	251	208	328	202	-38,4%
Frais d'administration et de gestion	757	853	863	832	-3,6%
Intérêts débiteurs	0	1	0	0	-57,7%
Autres dépenses	1	1	1	1	51,9%
Charges des différences de cours	0	0	1	0	-58,7%
Dépenses	6'531	17'284	14'287	7'376	-48,4%
Résultat de répartition	1'558	138	-189	2'297	—
Résultat CGAS	1'564	145	-186	2'307	—
Résultat d'exploitation	1'564	145	-186	2'307	—
Capital	1'755	1'900	1'714	4'021	134,6%

1993, 1995, 2011 : relèvement du taux de cotisation AC (0,4 % → 2,0 % → 3,0 %, 2,0 % → 2,2 %).

2003, 2004 : abaissement du taux de cotisation AC (3,0 % → 2,5 % → 2,0 %).

2020/2021/2022 : extension et prolongation du droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail liée au COVID-19. Les dépenses ont été prises en charge par la Confédération.

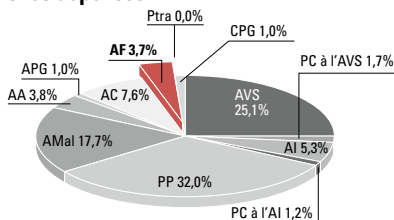
1996–2003; 2011–2022 : cotisations de solidarité sur les salaires dépassant le gain assuré.

1 Les allocations familiales (AF) sont destinées à compenser partiellement les charges familiales. La loi fédérale sur les AF définit les montants mensuels minimaux : 200 francs pour l'allocation pour enfant et 250 francs pour l'allocation de formation. Les salariés, les indépendants (depuis 2013) et les personnes non actives ayant un faible revenu ont droit aux AF. Les AF sont financées en majeure partie par les cotisations des employeurs et des indépendants (VS : des salariés aussi).

2 Quelle est la part des AF dans les dépenses des assurances sociales ?

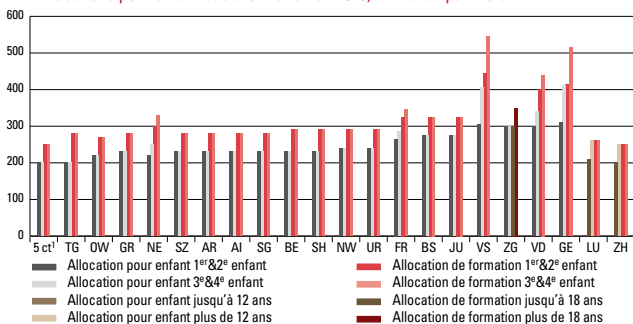
Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les AF, avec 3,7 %, viennent en septième position. 92,1 % des dépenses sont consacrées aux prestations sociales.



3 A combien se montent les AF dans les cantons ?

Allocations pour enfant et de formation en 2023, en francs par mois



4 Combien de personnes touchent des AF ?

Nombre d'allocations selon la LAFam

	Allocations pour enfant	Allocations de formation	Allocations de naissance et d'adoption ³	Total
2018 ²	1'696'665	583'960	27'671	2'308'296
2019 ²	1'705'860	592'138	29'358	2'327'356
2020 ²	1'722'943	603'048	29'207	2'355'198
2021 ²	1'734'550	603'058	31'044	2'368'652

¹ GL, SO, BL, AG, TI.

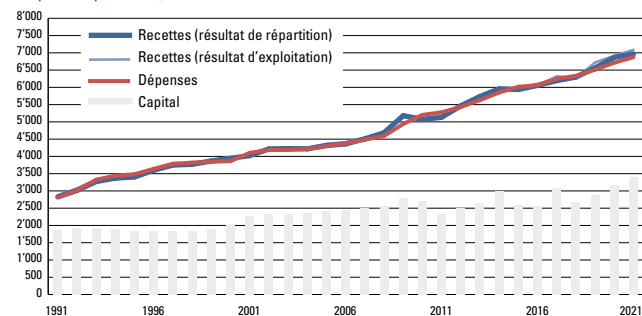
² Doubles comptages possibles.

³ Allocations de naissance et éventuellement d'adoption: LU, UR, SZ, FR, VD, VS, NE, GE, JU.

A combien se montent les recettes, les dépenses et le capital des AF?

5

Compte d'exploitation, en millions de francs



	2018	2019	2020	2021	TV 2021
Cotisations assurés et employeurs	5'878	6'108	6'358	6'449	1,4%
dont: indépendants	216	221	226	218	-3,5%
non-actifs	9	11	13	12	-7,1%
employeurs agricoles	21	21	22	23	5,5%
Contributions des pouvoirs publics	215	214	201	196	-2,6%
Autres recettes	206	240	307	324	5,8%
Recettes (résultat de répartition)	6'299	6'562	6'866	6'969	1,5%
Produit du capital	-39	160	49	118	142,4%
Recettes (résultat CGAS)	6'260	6'722	6'915	7'087	2,5%
Variation de valeur du capital	...	...	...	...	-
Recettes (résultat d'exploitation)	6'260	6'722	6'915	7'087	2,5%
Prestations sociales	5'949	6'060	6'229	6'330	1,6%
dont: AF aux indépendants	183	186	191	189	-0,7%
AF aux non-actifs	149	152	144	144	0,1%
AF dans l'agriculture	99	96	91	89	-1,8%
Frais d'administration et de gestion	111	105	108	95	-12,0%
Autres dépenses	272	348	377	450	19,2%
Dépenses	6'332	6'513	6'714	6'874	2,4%
Résultat de répartition	-33	50	152	95	-37,4%
Résultat CGAS	-72	210	200	213	6,2%
Résultat d'exploitation	-72	210	200	213	6,2%
Capital	2'679	2'895	3'176	3'395	6,9%

Financement principalement par les cotisations de l'employeur.

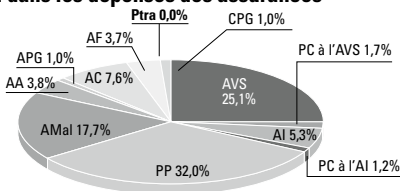
1 Les prestations transitoires (Ptra) permettent d'assurer la subsistance des personnes qui ont perdu leur emploi peu avant d'atteindre l'âge de la retraite. Prestations sous condition de ressources, elles sont calculées de la même manière que les prestations complémentaires à une rente de l'AVS ou de l'AI. Les prestations transitoires sont financées par les ressources générales de la Confédération. Leur exécution et leur versement relèvent de la compétence des cantons. La loi fédérale sur les prestations transitoires pour les chômeurs âgés est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2021. Les Ptra sont donc encore dans une phase initiale d'introduction, pendant laquelle le nombre de bénéficiaires et donc les dépenses augmenteront chaque année jusqu'à se stabiliser à l'horizon 2026–2027.

Les dépenses des Ptra se sont montées à 2 millions de francs en 2021 et à 14 millions de francs en 2022.

2 Quelle est la part des Ptra dans les dépenses des assurances sociales ?

Dépenses en 2021, en %

Sur l'échelle des dépenses (186 milliards de francs pour l'ensemble des assurances sociales), les Ptra, avec 0,0 %, viennent en dernière position. 97,7 % des dépenses des Ptra sont consacrées aux prestations.



3 A combien se montent les composantes du calcul de base et les prestations ?

Calcul de base et prestations, en francs par an

Calcul de base des Ptra en 2023 par an	Personnes seules	Couples
Plafond des prestations transitoires	45'225	67'838
Besoins vitaux (montant forfaitaire)	20'100	30'150
Loyer brut maximal pris en compte	17'580	20'820
Franchise sur le revenu	1'000	1'500
Fortune non imputable	30'000	50'000
Franchise pour immeuble	112'500	112'500
Prestation moyenne 2022 par mois	Personnes seules	Couples
des chômeurs en fin de droit touchant des Ptra	2'587	2'482

4 Combien de personnes touchent des Ptra ?

Bénéficiaires de prestations transitoires

Chômeurs en fin de droit touchant des Ptra	1.7.2021 – 31.12.2022
Donne	199
Uomini	472
Total	671

Résultats actuels

A

En 2021, les recettes ont diminué alors que les dépenses ont augmenté, faisant baisser le résultat à 22,0 milliards de francs. Les variations de valeur du capital sur les marchés financiers ont été positives. Le capital financier de l'ensemble des assurances sociales a grimpé à 1301,0 milliards de francs. En 2021, le PIB a augmenté de 5,3 %, les recettes des assurances sociales ont reculé de 1,6 % et les prestations sociales ont augmenté de 1,4 %, ce qui a entraîné un abaissement des taux.

« Compte global des assurances sociales CGAS » = selon les définitions du compte global des assurances sociales de l'OFAS. En perspective macroéconomique, les recettes n'incluent pas les variations de valeur du capital. Il se peut donc que les données s'écartent de celles du compte d'exploitation de chacune des assurances sociales. Le compte est consolidé : les imputations à double ou multiples ont été apurées.

A combien se montent les recettes et les dépenses des assurances sociales ?

B

Compte global des assurances sociales CGAS, en millions de francs

	2018	2019	2020	2021	TV 2021
Cotisations assurés et employeurs	140'437	144'678	154'237	150'891	-2,2%
Contributions des pouvoirs publics	25'981	26'457	39'184	35'815	-8,6%
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	16'520	20'447	17'393	20'992	20,7%
Autres recettes	672	823	775	501	-35,4%
Recettes	183'610	192'405	211'588	208'198	-1,6%
Prestations sociales	143'609	147'901	163'579	165'889	1,4%
Frais d'administration et de gestion	9'549	9'829	10'299	11'603	12,7%
Autres dépenses	15'119	8'465	8'416	8'694	3,3%
Dépenses	168'277	166'195	182'294	186'186	2,1%
Résultat	15'333	26'210	29'295	22'013	-24,9%
Variations de valeur du capital	-32'578	91'196	36'623	80'511	119,8%
Autres variations du capital	1'317	22'713	-1'097	906	182,6%
Capital	992'606	1'132'725	1'197'546	1'300'976	8,6%

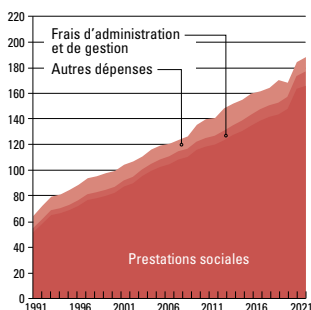
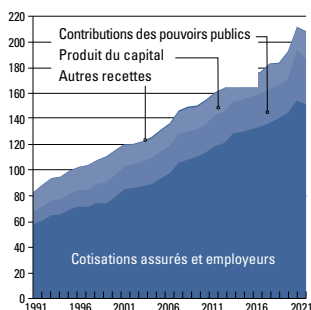
C Recettes et dépenses de chacune des assurances sociales

Compte global des assurances sociales CGAS en 2021, consolidé, en millions de francs

	AVS	PC à l'AVS	AI	PC à l'AI	PP
Cotisations assurés et employeurs	35'130	—	5'678	—	61'126
Contributions des pouvoirs publics	12'774	3'161	3'749	2'282	—
Produit du capital (hors variations de valeur du capital)	537	—	47	—	18'117
Autres recettes	3	—	39	—	216
Recettes	48'444	3'161	9'513	2'282	79'459
Prestations sociales	46'807	3'161	9'019	2'282	44'795
Frais d'administration et de gestion	220	...	761	...	6'921
Autres dépenses	—	—	51	—	8'167
Dépenses	47'027	3'161	9'832	2'282	59'884
Résultat	1'417	—	-319	—	19'576
Variations de valeur du capital	1'166	—	112	—	76'183
Autres variations du capital	—	—	—	—	1'362
Capital	49'741	—	-5'971	—	1'161'710

D Comment ont évolué les recettes et les dépenses des assurances sociales ?

Compte global des assurances sociales CGAS, en milliards de francs



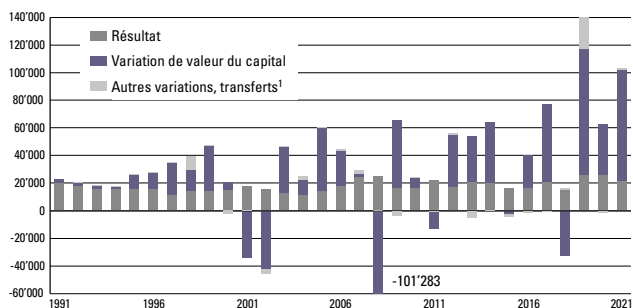
Les recettes et les dépenses du compte global CGAS ont été multipliées par trois entre 1991 et 2021. Les cotisations des assurés et des employeurs sont la principale source de recettes, suivies par les contributions des pouvoirs publics et par les produits du capital, qui constituaient encore jusqu'en 2000 une part plus importante que les contributions des pouvoirs publics. Les dépenses sont dominées par les prestations sociales.

AMal	AA	APG	AC	AF	Ptra	CPG	Total CGAS
27'137	6'691	2'029	7'646	6'449	—	—	150'891
5'426	—	—	6'434	196	2	1'791	35'815
222	1'928	20	4	118	—	—	20'992
-344	245	—	17	324	—	—	501
32'440	8'865	2'049	14'101	7'087	2	1'791	208'198
31'513	5'941	1'861	13'422	6'330	2	1'752	165'889
1'711	989	4	863	95	—	39	11'603
-137	161	—	2	450	—	—	8'694
33'086	7'091	1'865	14'287	6'874	2	1'791	186'186
-646	1'774	184	-186	213	—	—	22'013
327	2'676	47	—	...	—	—	80'511
-61	-401	—	—	6	—	—	906
16'280	72'526	1'582	1'714	3'395	—	—	1'300'976

Qu'est-ce qui influence les variations du capital des assurances sociales ?

E

Résultats, variation de valeur du capital et autres variations des assurances sociales CGAS, en millions de francs

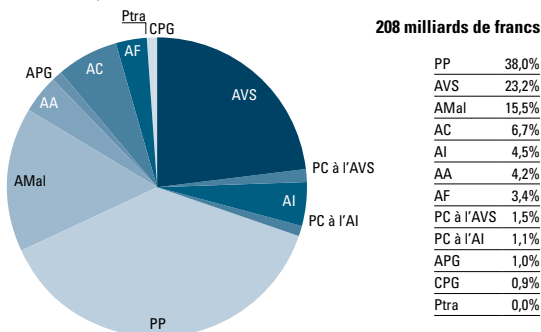


Le montant du capital des assurances sociales est déterminé par les résultats et les variations de valeur du capital. À partir de 1995, les variations (évolution du capital) s'expliquent de manière toujours plus nette par les évolutions à la bourse (variations de valeur du capital). Sans l'influence des variations de valeur du capital, le capital financier des assurances sociales aurait augmenté de manière assez régulière.

1 Principalement PP, 2007: part de la Confédération provenant de la vente de l'or de la BNS versée à l'AVS.

F Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les **recettes** globales ?

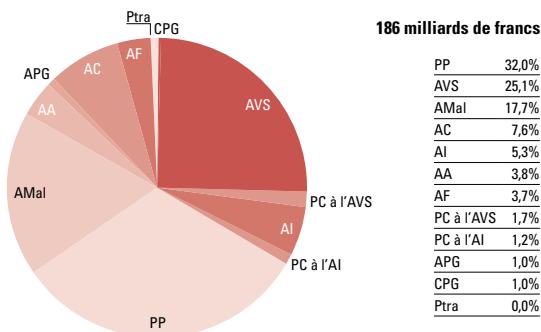
Part de chaque assurance sociale dans le total 2021, en % des recettes



Les recettes (208 milliards de francs en 2021) proviennent majoritairement de la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. Les cotisations des assurés et des employeurs représentent toujours la principale source de financement de ces trois assurances, suivies par les produits du capital pour la PP et par les contributions des pouvoirs publics pour l'AVS et pour l'AMal.

G Quelle est la part de chacune des assurances sociales dans les **dépenses** globales ?

Part de chaque assurance sociale dans le total 2021, en % des dépenses

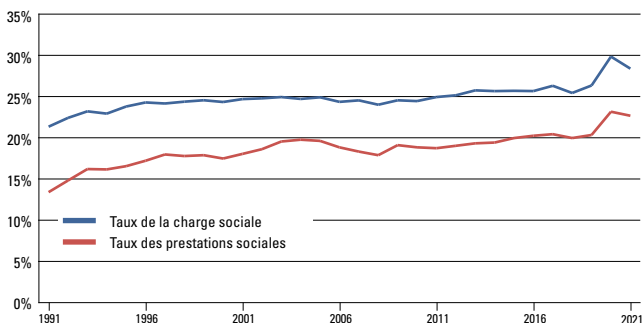


Pour les dépenses (186 milliards de francs en 2021), le pourcentage le plus important revient également, en partie pour des raisons techniques, à la PP, suivie par l'AVS et l'AMal. En termes de prestations sociales, l'AVS (47 milliards de francs) était devant la PP (45 milliards de francs) en 2021.

Comment ont évolué les recettes et les prestations des assurances sociales par rapport à l'économie nationale ?

H

Taux de la charge sociale et taux des prestations sociales

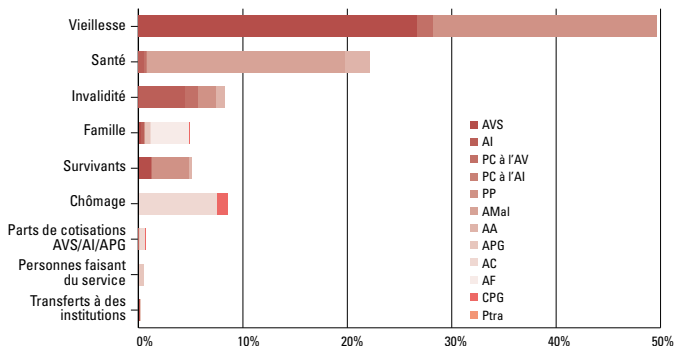


Le taux de la charge sociale exprime le rapport entre les recettes des assurances sociales et le PIB. Le taux des prestations sociales, lui, exprime le rapport entre les prestations sociales et le PIB. L'augmentation des cotisations visant à améliorer le financement des assurances sociales et à financer l'extension des prestations a entraîné, après 2010, une hausse des taux. En 2021, le PIB a augmenté de 5,3 %, les recettes des assurances sociales ont reculé de 1,6 % et les prestations sociales ont augmenté de 1,4 %, ce qui a entraîné un abaissement des taux.

Comment se répartissent les prestations sociales (CGAS) ?

I

Prestations sociales par risque en 2021, en %



Plusieurs assurances sociales sont généralement impliquées dans le versement des prestations relevant d'un même risque. C'est par exemple le cas de l'AVS, de la PP et des PC pour le risque de vieillesse, qui en 2021 représentait 49,8 % de l'ensemble des prestations fournies.

Taux de cotisation et données générales

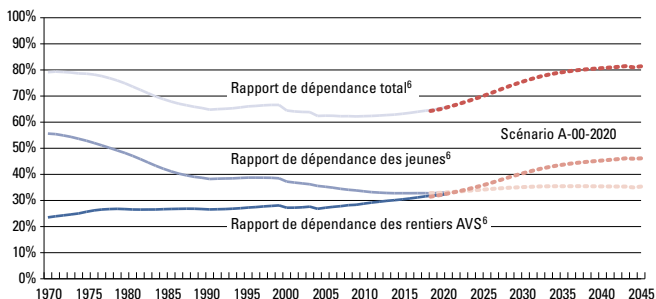
A combien se montent nos cotisations aux assurances sociales ?

Taux de cotisation 2023

	Salariés et leurs employeurs en % du revenu			Indépendants en % du revenu	Non-actifs en francs/an	
	Salariés	Employeurs	Total		Min.	Max.
AVS ^{1,2}	4,35%	4,35%	8,70%	4,350% – 8,1%	422	21'100
AI ^{1,2}	0,70%	0,70%	1,40%	0,752% – 1,4%	68	3'400
APG ^{1,2}	0,25%	0,25%	0,50%	0,269% – 0,5%	24	1'200
AC ^{1,3}	1,10%	1,10%	2,20%	–	–	–
AAP ^{1,3}	–	0,66%	0,66%	facultative	–	–
AANP ^{1,3}	1,28%	–	1,28%	facultative	–	–
PP ⁴	7,8%	10,5%	18,2%	facultative	–	–
AF ⁵	Seulement: VS 0,3%	0,64% – 3,5%	0,64% – 3,5%	0,6% – 3,09%	–	–

Quelle est la part des jeunes et des rentiers en Suisse ?

Indicateurs de l'évolution démographique



Le taux des rentiers AVS augmentera rapidement ces prochaines décennies. Si, à la fin 2022, on comptait 33 personnes ayant l'âge AVS pour 100 personnes en âge d'être actives, cette proportion passera probablement à 39 personnes fin 2030 et à 46 fin 2045.

1 Base = salaire AVS.

2 Pour les retraités exerçant une activité lucrative : franchise annuelle de 16'800 francs par an.

3 Gain maximum assuré = 148'200 francs par an. AAP, AANP : prime brute moyenne (2021). Taux de prime en fonction du risque. Réglementation spéciale pour les actifs à temps partiel.

4 Statistique des caisses de pensions 2021, taux de cotisation moyens, en % du salaire assuré (max. 860'400 francs). Les cotisations sont fixées par les institutions de prévoyance.

5 2020, réglementation différente selon les cantons et les CAF

6 Rapport de dépendance des rentiers AVS : population des rentiers par rapport à la population active.

Rapport de dépendance des jeunes : population des jeunes par rapport à la population active.

Rapport de dépendance total : population des jeunes et des rentiers par rapport à la population active.

Population en âge d'être active : depuis l'âge de 20 ans jusqu'à celui de la retraite (hommes : 65 ans ; femmes : jusqu'en 2000, 62 ans, de 2001 à 2004, 63 ans ; depuis 2005, 64 ans). Rentiers : dès l'âge de la retraite. Jeunes : de 0 à 19 ans.

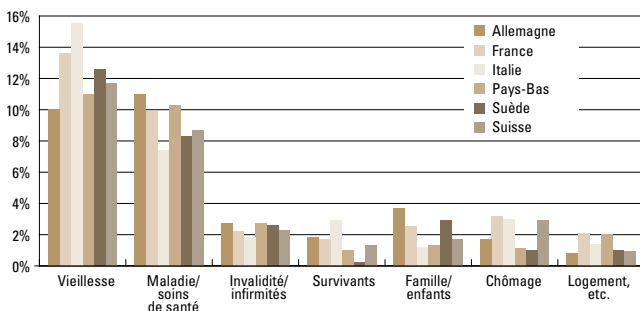
Taux de cotisation et données générales

Données statistiques diverses

	2019	2020	2021	2022
Population résidente permanente , en milliers	8'606	8'670	8'739	8'813
Indicateurs démographiques				
Rapp. de dépendance des rentiers AVS ⁶	31,6%	31,9%	32,4%	32,8%
Rapp. de dépendance des jeunes ⁶	32,8%	32,8%	33,0%	33,0%
Rapp. de dépendance total ⁶	64,4%	64,7%	65,4%	65,8%
Personnes actives ⁷ , en milliers	5'108	5'010	5'059	5'155
Personnes cotisant à l'AVS , en milliers	5'843	5'855	5'925	...
Revenus soumis à l'AVS ⁸ , en millions de francs	388'236	393'521	405'173	403'860
Taux de chômage ⁹ , femmes et hommes				
Femmes	2,3%	3,2%	3,3%	2,2%
Hommes	2,2%	3,0%	2,9%	2,1%
	2,4%	3,3%	3,1%	2,2%
Salaires et prix , variation en % par rapport à l'année précédente				
Salaires nominaux	0,9%	0,8%	-0,2%	0,9%
Prix à la consommation	0,4%	-0,7%	0,6%	2,8%
Produit intérieur brut ¹⁰ (PIB), en millions de fr.	716'879	694'662	731'662	771'224
Montants limites pour exonération d'impôts du pilier 3a				
Assurés à la PP	6'826	6'826	6'883	6'883
Indépendants	34'128	34'128	34'416	34'416

Quelle est la situation de la Suisse en comparaison internationale ?

Prestations de protection sociale en % du PIB en 2020



Comparée avec les pays énumérés dans ce fascicule, la Suisse est le deuxième pays qui dépense le moins pour les prestations de la protection sociale, en proportion du PIB. Par exemple, les dépenses représentent 31,7 % du PIB en France, contre 29,6 % en Suisse. Dans tous les pays, la plus grande partie des ressources est dévolue aux systèmes de retraite et de santé.

7 Personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération.

8 Revenu déterminant des salariés et des indépendants ; non-actifs : équivalent du revenu soumis à cotisation. Estimation.

9 Part des chômeurs enregistrés (moyenne annuelle) par rapport à la population active.

10 Le PIB englobe toute la création de valeur ajoutée économique annuelle à l'intérieur des frontières suisses.

Abréviations

AA	Assurance-accidents
AAC	Assurance-accidents des chômeurs
AANP	Assurance-accidents non professionnels
AAP	Assurance-accidents professionnels
AC	Assurance-chômage
AF	Allocations familiales
AI	Assurance-invalidité
AMal	Assurance-maladie
APG	Allocations pour perte de gain
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
BNS	Banque nationale suisse
CAF	Caisse d'allocations familiales
CGAS	Compte global des assurances sociales
CPG	Corona perte de gain
LAFam	Loi fédérale sur les allocations familiales
LAPG	Loi fédérale sur les allocations pour perte de gain
LAVS	Loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
PC	Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI
PIB	Produit intérieur brut
PP	Prévoyance professionnelle
Ptra	Prestations transitoires pour chômeurs âgés
SAS	Statistique des assurances sociales suisses
TV	Taux de variation
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
Résultat de répartition	Recettes (sans le produit du capital et sans les variations de valeur du capital) moins dépenses
Résultat CGAS	Recettes (avec le produit du capital, mais sans les variations de valeur du capital) moins dépenses
Résultat d'exploitation	Recettes (avec le produit du capital et les variations de valeur du capital) moins dépenses

- ... Chiffre non disponible ou non mentionné.
- Donnée absente ou n'ayant pas de sens.
Les valeurs provisoires sont inscrites en italique.

Chapitres	Adresse	Rubrique	Contenu
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF	www.ofas.admin.ch	→ Publications & Services → Statistiques	Statistiques des assurances sociales suisses SAS et statistiques détaillées AVS, AI, PC et AF
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AF	www.ofas.admin.ch	→ Publications & Services → Recherche et évaluation → Rapports de recherche	Rapports de recherche sur les « assurances sociales »
CGAS, AVS AI, PC, PP AMal, AA APG, AC, AF	www.securite-sociale-chss.ch		La plateforme journalistique de l'OFAS
AVS, AI, PC PP, AMal, AA APG, AC, AF	www.histoiredelasecuritesociale.ch		Aperçu général de l'histoire de la sécurité sociale en Suisse
AVS, AI, APG	www.compenswiss.ch		Fonds de compensation AVS/AI/APG
AVS	www.avs.bsv.admin.ch		Statistique de l'AVS
AI	www.ai.bsv.admin.ch		Statistique de l'AI
PC	www.pc.bsv.admin.ch		Statistique des PC
AVS, AI APG, AC, AF	www.avs-ai.ch	→ Mémentos & Formulaires → Mémentos	Données sur les cotisations, les prestations et les conventions internationales de sécurité sociale
PP	www.bfs.admin.ch	→ Sécurité sociale	La statistique des caisses de pensions
AMal	www.bfs.admin.ch	→ Santé	Statistiques et rapports
	www.ofsp.admin.ch	→ Chiffres & statistiques → Assurance-maladie	Statistiques, données du monitoring et rapports de recherche
	www.obsan.admin.ch	→ Publications	Rapports de recherche de l'Observatoire suisse de la santé
AA	www.suva.ch	Autoportrait → Rapport de gestion	Données statistiques et informations générales
	www.suva.ch	Accident → Statistique des accidents	Données statistiques et informations générales
	www.ofsp.admin.ch	→ Chiffres & statistiques → Assurances accidents et militaire	Données statistiques et rapports de recherche
AC	www.bfs.admin.ch	→ Travail et rémunérations	Statistiques et publications sur l'activité professionnelle et le chômage
	www.amstat.ch		Statistique suisse du marché du travail
	www.travail.swiss		Informations sur le chômage
AF	www.ofas.admin.ch	→ Allocations familiales → Statistiques	Données statistiques et informations générales
Ptra	www.ofas.admin.ch	→ Prestation transitoire	Informations générales : conditions d'octroi des prestations, calcul des prestations, coûts et financement



Vous trouverez des informations détaillées dans la Statistique des assurances sociales suisses 2023 qui paraîtra en automne 2023.

AVS

Assurance-vieillesse et survivants

AI

Assurance-invalidité

PC

Prestations complémentaires

PP

Prévoyance professionnelle

AMal

Assurance-maladie

AA

Assurance-accidents

APG

Allocations pour perte de gain

AC

Assurance-chômage

AF

Allocations familiales

Ptra

Prestations transitoires pour chômeurs âgés

CGAS

Compte global des assurances sociales

Taux de cotisation et données générales

www.ofas.admin.ch